EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.
M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.
M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.
M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.
Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 27

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AU TITRE DES CONGRÈS

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

AUVERGNE PSYCHIATRIE INNOVATIONS (APIS) 5 000 €

L'APIS est une association clermontoise qui promeut la recherche, la formation et l'enseignement des neurosciences notamment de la psychiatrie, de la psychopathologie et de l'addictologie.

Cette année, les 17èmes journées Scientifiques Internationales des Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) se sont déroulées au centre diocésain de Clermont-Ferrand, du 18 au 20 juin 2015, autour du thème « *l'urgence du Trauma* ».

Accueillie les années précédentes à Nantes, Lille, Paris, Metz, Poitiers, Lyon et déjà Clermont-Ferrand en 2008, cette manifestation d'envergure nationale a rassemblé environ 300 professionnels de l'urgence Médico-Psychologique, provenant de la Métropole et des DOM-TOM. Ce congrès permet la formation et la diffusion de connaissances pour la prise en charge des populations en situation de détresse psychique face à des événements traumatiques, et marque par l'implication de la Ville, son intérêt sur la problématique des soins devant être apportés dans les états de stress aigus et dépassés.

Le crédit disponible au budget primitif destiné à l'attribution de subventions au titre des congrès est de 27 400 €.

Budget Prévisionnel : 39 695 €
Subvention allouée en 2014 : 0 €
Subvention sollicitée : 5 000 €

CENTRE REGIONAL D'ETUDES ET D'ACTIONS EN FAVEUR DES HANDICAPES ET DES INADAPTATIONS 3 000 €

Le CREAHI Auvergne est une association clermontoise, qui sous l'égide du réseau national ANCREAI, organise avec la cellule Aquitaine, la 2ème édition des journées nationales des Instituts Médico-Educatifs (IME) à Clermont-Ferrand (Polydome). Les IME sont des établissements assurant un accompagnement adapté aux jeunes atteints de déficience à prédominance intellectuelle.

Accueillie l'an passé à Biarritz, cette manifestation d'envergure nationale rassemblera environ 650 personnes provenant de métropole et d'Outre-mer, les 4,5 et 6 novembre 2015.

Cet événement, couvert par la presse nationale spécialisée, sera pour les cadres dirigeants de sites et d'organismes gestionnaires, professionnels des structures médico-sociales un lieu d'échanges et de réflexions sur l'accompagnement des jeunes en situation de handicap pour leur intégration dans la société. Il met en valeur l'implication de Clermont-Ferrand dans l'action médico-sociale, en faveur des jeunes en situation de handicap à prédominance intellectuelle.

Le crédit disponible au budget primitif destiné à l'attribution de subventions au titre des congrès est de 27 400 €.

Budget Prévisionnel : 90 747 €
Subvention allouée en 2014 : 0 €
Subvention sollicitée : 3 000 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 octobre 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe chargée des Congrès

Marion CANALES